

# CONSULTATIONS et ACTES en SECTEUR PRIVE

**Pr Pascal DESGRANGES**

*Conventionné honoraires libres*

Consultations :

Le mardi de 14 h à 16 h

	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
1 <sup>ère</sup> Consultation (C3)	100 €	63 €
Consultation de suivi (C3)	80 €	63 €

Actes ou prestations les plus couramment pratiqués :

Acte	Tarif pratiqué	Base de remboursement par l'assurance maladie
Chirurgie Carotidienne	1280 €	640 €
Chirurgie Thyroïdienne	770 €	335 €
Dilatation, sans pose de stent	668 €	334 €
Dilatation, avec pose de stent	1002 €	501 €
Chirurgie des Varices	668 €	334 €

**Un devis estimatif des honoraires de chirurgie vous sera remis en cas d'intervention.**

*Votre médecin détermine librement ses honoraires.*

*Ils peuvent donc être supérieurs au tarif du remboursement par l'assurance maladie. Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer. Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure. Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de remboursement de l'assurance maladie.*

Membre d'une association agréée acceptant le règlement des honoraires par chèque.